

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 26 MARS 2018

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 30 mars 2018

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 20 mars 2018
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2018-17

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET

SUBVENTION
AUX ECOLES PRIVEES
SOUS CONTRAT
D'ASSOCIATION POUR LES
ELEVES DE MATERNELLE

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON (par proc. à M. TOLLET), M. COUTURIER, M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. JOINT jusqu'au N° 2018-18 inclus), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. ROULE), Mme DU GARDIN (par proc. à Mme MAINAND), Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme MERAND-DELERUE jusqu'au N° 2018-15 inclus), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2018-33 inclus), Mme NICAISE (par proc. à M. THEVENOT jusqu'au N° 2018-22 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN, M. MANINI (par proc. à Mme LACROIX), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à M. JOUBERT), Mme ROQUES (par proc. à M. COUTURIER), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE
Accusé de réception
Reçu le
Identifiant de l'Acte :
069 216900340.....

Rapport de : M. LE MAIRE

Par délibération séparée, il a été proposé au Conseil Municipal de modifier les modalités de financement des classes maternelles des écoles privées sous contrat d'association, implantées à Caluire et Cuire, en leur attribuant une subvention annuelle par élève domicilié à Caluire et Cuire. Au titre de l'année scolaire 2017/2018, il est proposé d'allouer une aide de 220 euros par élève de maternelle caluirard, ce qui représenterait un montant total de 54 560 euros réparti ainsi :

Etablissement	Gestionnaire	Nombre d'élèves de maternelle domiciliés à Caluire et Cuire et scolarisés à la rentrée 2017	Montant de la subvention allouée pour l'année scolaire 2017/2018
Sainte Marie	OGEC Sainte Marie	66	14 520 €
Les Chartreux Saint Romain	Institut Saint Irénée des Chartreux	51	11 220 €
Petit Versailles	Association des familles de Saint Clair	59	12 980 €
Oratoire	Association de l'Oratoire	72	15 840 €
Total		248	54 560 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à la majorité, par 38 voix pour, 1 contre et 4 abstentions,

- DECIDE

d'allouer aux quatre écoles privées sous contrat d'association une aide au fonctionnement des classes maternelles sous forme de subvention, à savoir :

- OGEC Sainte Marie : 66 élèves x 220 euros = 14 520 euros
- Institut Saint Irénée des Chartreux : 51 élèves x 220 euros = 11 220 euros
- Association des familles de Saint Clair : 59 élèves x 220 euros = 12 980 euros
- Association de l'Oratoire : 72 élèves x 220 euros = 15 840 euros

- DIT

que la dépense sera prélevée au budget de l'exercice 2018 sur le compte fonction 213B – nature 6574.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 30 mars 2018
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE
LE MAIRE
Philippe COCHET